



AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

OSTÉODENSITOMÉTRIE - OSTÉOPOROSE

Bénéficiaire :

Adresse :

N° d'affiliation :

N.I.S.S. :

Conditions d'intervention

Pour avoir droit à l'intervention, l'affilié doit être en règle de cotisations à l'assurance complémentaire.

Lorsque l'examen n'est pas remboursé par l'I.N.A.M.I. :

- intervention de 20,00 EUR tous les cinq ans (sans pour autant dépasser le montant restant à charge du bénéficiaire).

L'ostéodensitométrie doit être pratiquée par un radiologue, rhumatologue, interniste ou spécialiste en médecine nucléaire à minimum deux endroits différents du corps et le bénéficiaire doit appartenir à l'un des groupes mentionnés en annexe.

Lorsque l'examen est remboursé par l'I.N.A.M.I., l'intervention se limite au remboursement de la quote-part personnelle.

Seuls les statuts déterminent les droits et obligations des membres et ceux de la mutualité.

A remplir par le médecin :

Je soussigné(e),
déclare avoir effectué une ostéodensitométrie à la personne mentionnée ci-dessus.

Le(la) patient(e) appartient au :

- Groupe 1 : ne répond pas aux critères de remboursement du groupe 2 ou 3
date de la dernière ostéodensitométrie
- Groupe 2 : voir annexe du document
- Groupe 3 : voir annexe du document

Montant payé : EUR

Date :

Signature et cachet du médecin

Annexe : Ostéodensitométrie - Ostéoporose

Liste des catégories à risque :

- **Groupe 2 :** Femmes de plus de 65 ans ayant des antécédents familiaux d'ostéoporose à savoir une fracture de la hanche chez un membre de la famille au premier ou au deuxième degré.

- **Groupe 3 :** Quel que soit l'âge ou le sexe si au moins un des facteurs de risque suivants est présent :
 - a) fracture low impact non oncologique de la colonne
 - b) antécédents de fracture low impact périphérique à l'exclusion d'une fracture au niveau des doigts, des orteils, du crâne, de la face ou de la colonne vertébrale cervicale
 - c) patients présentant une corticothérapie prescrite de plus de trois mois consécutive à un équivalent de 7,5 mg Prednisolone/jour
 - d) patients oncologiques sous thérapie anti-hormonale ou en ménopause à la suite d'une thérapie oncologique
 - e) patients atteints au moins d'une des affections à risque suivantes :
 - 1) arthrite rhumatoïde
 - 2) hyperthyroïdie évolutive non traitée
 - 3) hyperprolactinémie
 - 4) hypogonadisme de longue durée (y compris orchidectomie thérapeutique ou traitement de longue durée par « gonadotrophine-releasing-hormone » (GnRH) analogue)
 - 5) hypercalciurie rénale
 - 6) hyperparathyroïdie primaire
 - 7) osteogenesis imperfecta
 - 8) maladie/syndrome de Cushing
 - 9) anorexia nervosa avec Body Mass Index < 19 kg/m²
 - 10) ménopause précoce (< 45 ANS).